



Le candidat du SDF dit vouloir attendre les résultats officiels proclamés par le conseil constitutionnel

« Donner des indications et essayer de faire croire aux gens que j'ai gagné aujourd'hui, c'est prématuré, j'appelle au respect de la loi », déclare-t-il

Selon l'article 137 du code électoral, les résultats des élections devront être disponible au plus tard le 22 octobre prochain, soit 15 jours après le scrutin. C'est tout de même la responsabilité du conseil constitutionnel de rassurer la mise en disponibilité du verdict final

Ecoutez le candidat Joshua Osih dans la courte vidéo ci-dessous